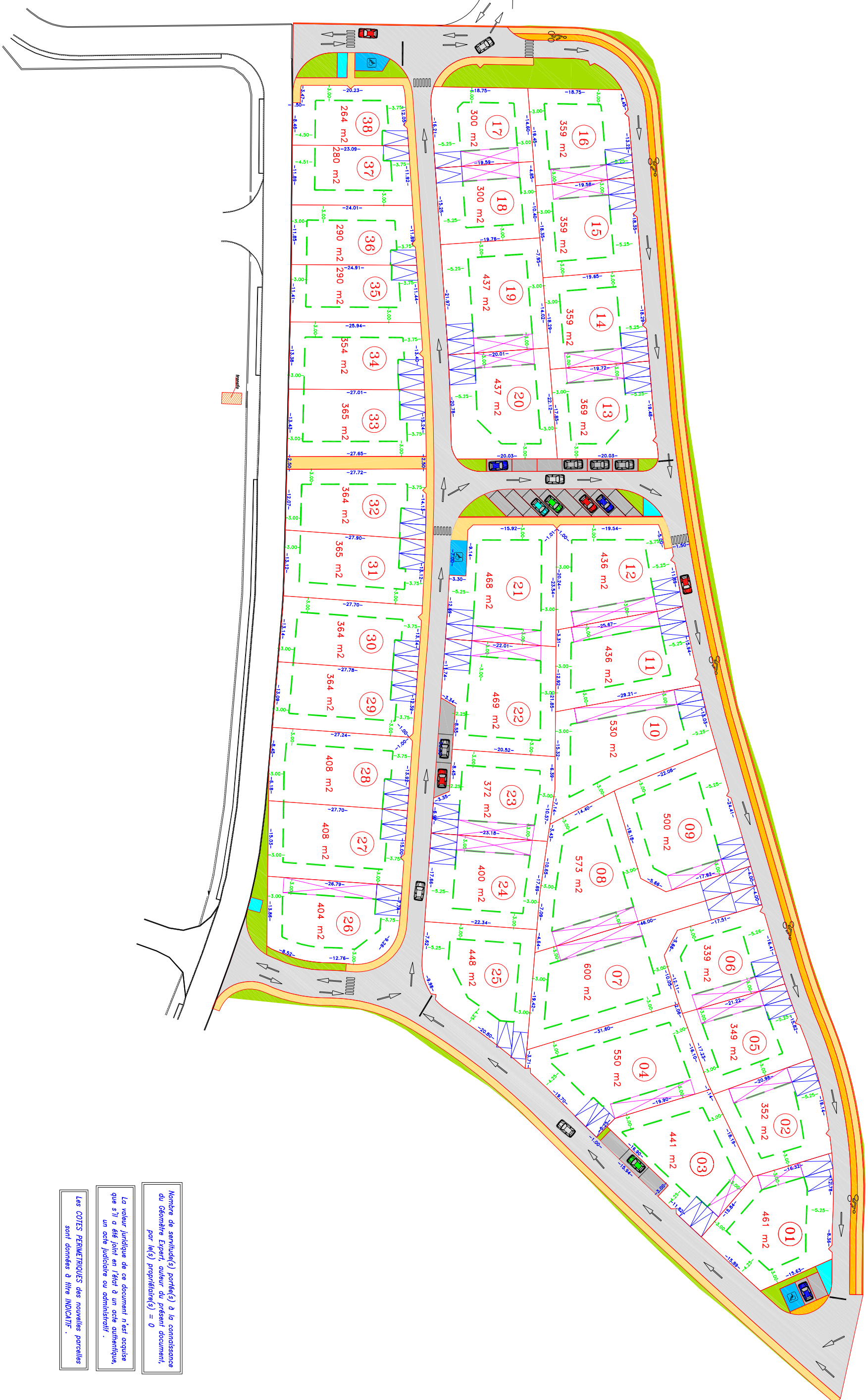


**SUPERFICIES et DIMENSIONS
DEFINITIVES APRES BORNAGE**

Distances HORIZONTALES



Nombre de servitude(s) portée(s) à la connaissance du Géomètre Expert, valeur du présent document, par le(s) propriétaire(s) = 0

La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique, un acte judiciaire ou administratif.

Les COÛTS PÉRIMÉTRIQUES des nouvelles parcelles sont données à titre INDICATIF.